

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02588 Numéro SIREN : 432 600 328 Nom ou dénomination : HPP

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003119

Formulaire obligatoire (Annexe 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HPP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>2 avenue Lacassagne 69003 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* : <u>12</u>			
Numéro SIRET* : <u>4 3 2 6 0 0 3 2 8 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le : <u>31/03/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	61 982
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	2 379 400
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 481 551
		Autres titres immobilisés	BD	BE	350 000
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 946
		TOTAL (II)	BJ	BK	61 982
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	288 136
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 862
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	86 948
		Disponibilités	CF	CG	3 570 456
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	81
		TOTAL (III)	CJ	CK	86 948
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		34 867	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	12 254 559	1A	148 931
Renvois : (1) Dont droit au bail ;		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HPP			Néant ☐ *		
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 86 739)		DA	86 739	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	9 332	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	11 282 724	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	313 131	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	11 691 926	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	34 867	
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR	34 867		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	220 867	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	17 044	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	9 581	
	Dettes fiscales et sociales		DY	81 828	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	3 450	
Compte régul. *	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	332 772		
Ecart de conversion passif* (V)		ED	46 061		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	12 105 628		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	240 383	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	55 557	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HPP		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	504 431	FH	610	FI	505 041	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	504 431	FK	610	FL	505 041	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 088	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	510 129
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	80 915	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 855	
	Salaires et traitements*					FY	140 865	
	Charges sociales (10)					FZ	63 983	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 096
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	291 731
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	218 397	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 395
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	31 024
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	184 095
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	105 079
	Total des produits financiers (V)						GP	322 595
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	121 815
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 451
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	7
	Total des charges financières (VI)						GU	124 274
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	198 320	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	416 718	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS HPP</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	568
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	568
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(568)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	103 019
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	832 724
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	519 593
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	313 131
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)								HX	200
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 088
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales								568			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

HPP

Société Par Actions Simplifiée au capital de 86 739,00 €

Siège social : 2 avenue Lacassagne

69003 LYON

432 600 328 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à 313 131,63 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	313 131.63 €
- Soit un bénéfice distribuable de	313 131.63 €
- Une somme de	286 238.70 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	3.30 €
- et le solde, soit	26 892.93 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 3,30 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard dans les délais légaux, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/03/2021

- Dividende global distribué :	143 119,35 €
soit, par titre :	1,65 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	143 119.35 €

28 1/2

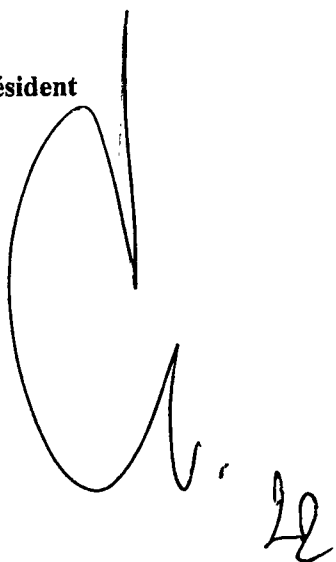
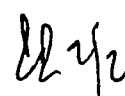
Exercice : 31/03/2020

- Dividende global distribué :	150 058,47 €
soit, par titre :	1,73 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	150 058,47 €

Exercice : 31/03/2019

- Dividende global distribué :	143 385,60 €
soit, par titre :	1,60 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	143 385,60 €

Le président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a smaller flourish and the number '22'.A smaller handwritten signature in black ink, appearing to be '2242'.

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

H.P.P.

Société par actions simplifiée au capital de 86 739 euros
Siège social : 2 avenue Lacassagne
69003 LYON

432 600 328 RCS LYON

Rapport du Commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

104 route de Paris - 69280 CHARBONNIERES LES BAINS
SAS au capital de 10 000 euros
RCS LYON 414 419 879
Tel : 04.78.83.04.55

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'Assemblée Générale des associés de la société H.P.P.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **H.P.P.** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

L'actif de votre société est constitué de titres et de créances de participation pour une valeur de 3 860 951 euros. La note « Règles et méthodes comptables – Titres de Participations » de l'annexe des comptes décrit les modalités de la comptabilisation des titres à l'actif et de leur dépréciation éventuelle. Nos

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode retenue et à effectuer des tests de valorisation pour nous assurer de la juste valeur de ces titres à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Président et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières les bains,
Le 12 septembre 2022



FIDEO
Delphine LAVAUD
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	65 699	61 983	3 716	5 812
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	2 379 400		2 379 400	2 379 100
Créances rattachées aux participations	1 481 551		1 481 551	822 500
Autres titres immobilisés	350 000		350 000	350 000
Autres immobilisations financières	2 946		2 946	2 148
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 279 596	61 983	4 217 613	3 559 560
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	288 136		288 136	57 039
Autres créances	8 862		8 862	4 738
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 072 560	86 948	3 985 611	3 562 555
Disponibilités	3 570 457		3 570 457	5 424 636
Charges constatées d'avance (3)	82		82	82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 940 096	86 948	7 853 148	9 049 050
Ecart de conversion actif	34 868		34 868	112 128
TOTAL GENERAL	12 254 560	148 931	12 105 628	12 720 737

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	86 739	86 739
Réserve légale	9 332	9 332
Autres réserves	11 282 724	10 541 714
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	313 132	884 129
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 691 927	11 521 914
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	34 868	112 128
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 868	112 128
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	220 868	547 423
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 045	129 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 582	7 319
Dettes fiscales et sociales	81 828	390 033
Autres dettes	3 450	3 000
TOTAL DETTES	332 772	1 077 641
Ecart de conversion passif	46 062	9 054
TOTAL GENERAL	12 105 628	12 720 737
(1) Dont à plus d'un an (a)	92 389	165 310
(1) Dont à moins d'un an (a)	240 383	912 331
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	55 558	310 060
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	504 432	610	505 042	374 206
Chiffre d'affaires net	504 432	610	505 042	374 206
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 088	11 465
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			510 130	385 671
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			80 916	71 623
Impôts, taxes et versements assimilés			3 856	3 610
Salaires et traitements			140 866	120 031
Charges sociales			63 983	51 574
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 096	9 082
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15	7
Total charges d'exploitation (II)			291 732	255 926
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			218 398	129 745
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers			2 396	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			31 024	1 078 701
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			184 096	218 345
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			105 079	33 317
Total produits financiers (V)			322 595	1 330 363
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			121 816	184 096
Intérêts et charges assimilées (4)			2 451	3 311
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			7	
Total charges financières (VI)			124 274	187 406
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			198 321	1 142 956
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			416 719	1 272 702

Compte de résultat (suite)

	2021	2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	568	5 057
Total charges exceptionnelles (VIII)	568	5 057
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-568	-5 057
Impôts sur les bénéfices (X)	103 019	383 516
Total des produits (I+III+V+VII)	832 725	1 716 034
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	519 593	831 905
BENEFICE OU PERTE	313 132	884 129

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HPP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 12 105 628 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 313 132 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/07/2022 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	56 500			56 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 199			9 199
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	65 699			65 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 201 600	659 351		3 860 951
- Autres titres immobilisés	350 000			350 000
- Prêts et autres immobilisations financières	2 148	798		2 946
Immobilisations financières	3 553 748	660 149		4 213 897
ACTIF IMMOBILISE	3 619 447	660 149		4 279 596

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2022	31/03/2022
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS A+A RESEARCH 69002 LYON	5 500 000	19 640 456	35,00	267 968
SAS INTERNATIONAL INSTITUTE FOR MARKET 69002	1 935 354	1 517 554	26,50	1 093 575
SCI SCI CARNOT 69370 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR	1 000	-92 154	30,00	-94 154

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2022	31/03/2022
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	2 379 300	2 379 300	659 051	500 000
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangère				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	56 500			56 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 387	2 096		5 483
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	59 887	2 096		61 983
ACTIF IMMOBILISE	59 887	2 096		61 983

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 781 577 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 481 551		1 481 551
Prêts			
Autres	2 946		2 946
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	288 136	288 136	
Autres	8 862	8 862	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	82	82	
Total	1 781 577	297 080	1 484 497
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

INTERETS COURUS S/AUTRES IMMOB.	2 946
PRODUITS A RECEVOIR	3 739
Total	6 685

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 86 739,00 euros décomposé en 86 739 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	112 128	34 868	112 128		34 868
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des Immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	112 128	34 868	112 128		34 868
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			112 128		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 332 772 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2022	31/03/2022
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	55 558	55 558		
- à plus de 1 an à l'origine	165 310	72 921	92 389	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	169	169		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 582	9 582		
Dettes fiscales et sociales	78 485	78 485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	23 669	23 669		
Produits constatés d'avance				
Total	332 772	240 383	92 389	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	72 053			
(**) Dont envers les associés	20 219			

Charges à payer

FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	9 582
Intérêts courus	169
SALARIES CONGES PAYES	1 662
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	210
ETAT AUTRES CH. A PAYER	509
Total	12 132

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATEES AVANCE	82		
Total	82		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire sur emprunt d'une filiale SCI Carnot</i>	500 000
Total avals et cautions	500 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
Total	500 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	500 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	